

« Oser faire le premier pas »

Vos 55 bougies ont été soufflées... vos enfants ont pris leur autonomie. Doucement, vous voyez s'entrouvrir une nouvelle phase de votre vie professionnelle et personnelle. Le moment est probablement venu d'évoquer ce sujet ô combien sensible : la transmission de votre exploitation.

Pousser la porte du PIT

Pousser la porte du PIT n'est pas chose aisée puisque cette action rend concrète votre réflexion. Aucun engagement à ce stade. D'abord, une possibilité de vous poser et d'évoquer les questions qui vous « hantent », en toute simplicité et en toute confidentialité. La conseillère, formée à l'approche globale et à l'écoute active, vous aidera à ouvrir le champ de vos réflexions et à les structurer. Revenez autant que vous le souhaitez, l'important est de prendre le temps pour « cheminer ». Vous serez en outre orienté vers nos partenaires, capables de vous accompagner sur les différents sujets qui vous préoccupent.

Rendre le sujet « public »

La transmission de votre exploitation dépasse largement le cadre de votre activité de chef d'exploitation. Votre ferme est en effet probablement aussi un point d'ancrage fort pour vos enfants, votre conjoint(e), vos frère(s) et sœur(s). Vous êtes souvent héritier et porteur d'un héritage moral, de valeurs familiales. Votre transmission est donc, sous un certain angle, affaire de tous ! Parlez-en à vos proches, peut-être ont-ils envie de prendre votre relais ou ont-ils des idées à vous suggérer ? Dédramatisez tout de même : prendre des avis, oui mais le dernier mot vous revient.

Préparer « l'après »

Céder son exploitation entraîne un arrêt de votre activité professionnelle. Et donc la question de votre programme quotidien, après toutes ces années rythmées par le cycle de vos productions. Il y a lieu de vous projeter et de vous demander ce que vous souhaitez faire : Accompagner votre repreneur dans ses tâches quotidiennes ? Monter un nouveau projet ? Vous consacrer à une passion longtemps mise de côté ? Vous investir dans une association, une cause qui vous est chère ? Partager votre temps avec vos proches ?

Entamer le processus du changement

Imaginer la cessation d'activité peut paraître inenvisageable à court terme, voir insurmontable. On peut même parler de rupture, voire de deuil à faire, face à un évènement aussi lourd de conséquences. Mais vous n'êtes pas seul face à cela. Parler de ce changement va lancer, de manière inconsciente, un processus de maturation du projet. Avec des phases aujourd'hui bien connues de refus, d'abattement pour mieux rebondir ensuite.

Démarrer la réflexion en amont permet donc de semer les graines du changement en toute sérénité !

Les conseillères du PIT Alsace

pit@alsace.chambagri.fr / 03 88 99 38 39